Cimetière : au cœur des préoccupations

Au cours de la précédente mandature, la Municipalité avait réalisé des **investissements importants** tels que la **création d'un jardin du souvenir** (6 500 €). Dernièrement, l'espace paysager autour a été réaménagé. Ces derniers mois, deux **nouveaux colombariums** (35 000 €) ont été ajoutés dans un lieu dédié pour répondre aux besoins croissants et des **travaux de réfection du mur de soutènement** après un effondrement ont été entrepris pour un coût imprévu de près de 80 000 €.



Afin d'améliorer le confort des usagers, les **fontaines du cimetière vont être rénovées** et des **accessoires neufs** ont déjà été mis à disposition pour améliorer leur fonctionnalité et leur esthétique. Des graviers supplémentaires seront déposés dans les différentes allées (un test d'engazonnement des allées avait été effectué, mais les résultats n'étaient pas probants). Le cimetière étant en pente, le problème de ravinement persiste malheureusement, sans possibilité de mettre en place un enrobé du fait de l'absence de réseau d'assainissement dans ce secteur. La réflexion se poursuit sur une solution pérenne.

Un travail sur la **reprise des concessions** a été entrepris depuis 2014. Chaque année, une enveloppe budgétaire est allouée pour **reprendre entre 10 et 15 concessions**, mais un **retard de près de 500 concessions** a été accumulé dans le temps et il est difficile de le rattraper rapidement. Ce sont principalement ces **tombes non entretenues**, couvertes de végétaux, sur lesquelles **la commune n'a pas le droit d'intervenir,** qui créent une impression d'abandon. A cela s'ajoutent l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires et la non-utilisation de débroussailleuses (abîment les tombes). Le travail est donc

exclusivement manuel, long et intensif. **Il est toutefois important de rappeler que la Ville est chargée de l'entretien des allées et des espaces communs, tandis que les tombes et les intertombes sont sous la responsabilité exclusive des particuliers propriétaires des concessions.**

Enfin, les agents des Espaces verts de la Ville assurent un entretien régulier des végétaux et du fleurissement dont ils ont la charge sur les parties communes du cimetière.

Infos pratiques

Pour rappel, dans le cadre de sa politique d’inclusion, la Ville a recours à un ESAT (travailleurs en situation de handicap) pour l'entretien du cimetière.